



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-MALO

AMI 2026

Candidature du territoire du pays de Saint-Malo

Le 28 février 2026



Introduction

Dans le cadre de l'évolution des politiques nationales de prévention de la perte d'autonomie, la CNSA engage une transition majeure vers la territorialisation de l'offre de prévention, marquant la fin d'une logique fondée sur des appels à projets au profit de programmes coordonnés pluriannuels, construits à l'échelle des territoires.

Le département d'Ille-et-Vilaine, engagé dans l'AMI expérimental, a vu le territoire du pays de Saint-Malo sélectionné dès 2025, permettant d'initier une dynamique partenariale et une première structuration de l'offre de prévention. Fort de cette expérience, le territoire s'inscrit aujourd'hui dans une logique de continuité et de montée en charge, à travers la candidature à un programme coordonné de prévention 2026.

Deuxième territoire le plus important du département, le pays de Saint-Malo présente un poids démographique et une diversité de publics qui en font un espace particulièrement pertinent pour déployer une offre de prévention territorialisée, lisible et pérenne, en cohérence avec les orientations de la CNSA et les priorités départementales.

Présentation du porteur

Le pilotage de cette candidature est porté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays de Saint-Malo, pour le compte des 4 EPCI qui le composent, et notamment assuré dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS).

Ce pilotage est conduit en étroite collaboration avec l'InterCLIC, rassemblant les CLIC de Saint-Malo, de la Côte d'Émeraude, de la Bretagne Romantique, du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Cette dynamique partenariale permet de garantir une action concertée et pleinement inscrite dans les réalités locales.

Il s'articule à deux niveaux :

- Au niveau stratégique, lors du COPIL de validation, avec la participation d'administrateurs d'InterCLIC ;
- Au niveau opérationnel, à travers l'animation et la réflexion menées dans le cadre des COTECH et des groupes thématiques et par le lien de proximité avec les acteurs de la prévention.

Coordonnées des référents

Référent opérationnel

Léa MARHIC

PETR Pays de Saint-Malo

 02.99.21.17.24

 06.26.73.46.66

 mission-autonomie@pays-stmalo.fr

En copilotage avec l'InterCLIC :

Élodie BOUCHER

Coordinatrice

CLIC Bretagne Romantique – Pays de Dol – Baie du Mont St-Michel

3 rue de la mairie -35270 Combourg

 06 95 17 24 88

 elodie.boucher@clic-br-db.bzh

Camille GERMAIN

Coordinatrice

CLIC Côte d'Émeraude

1 rue Henri Dunant – 35800 Dinard

 02 99 16 88 76

 06 45 65 03 27

 coordination@clic-cote-emeraude.fr

Marine VERMANDE

Coordinatrice

CLIC de Saint-Malo

Maison de la Famille 1place Anne de Bretagne – 35 400 Saint-Malo

 02 23 18 58 07

 06 80 46 94 75

 mvermande@saint-malo.fr

Partie 1 : Le diagnostic de territoire

Ce diagnostic territorial a pour objectif d'identifier les forces, les fragilités et les enjeux du pays de Saint-Malo en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, des aidants, et des personnes en situation de handicap. Il vise à établir un état des lieux partagé des ressources existantes, des besoins identifiés et des vulnérabilités du territoire, afin d'éclairer et d'alimenter la construction d'un projet territorial de prévention et de maintien de l'autonomie. L'étude porte sur l'ensemble des 70 communes composant le pays de Saint-Malo.

Présentation générale du territoire

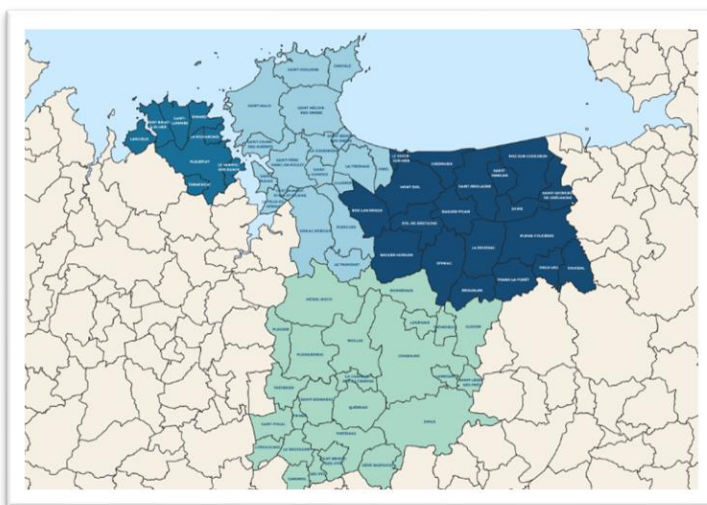
Localisation et contexte géographique :

Le territoire du pays de Saint-Malo se situe dans le Nord-Est de la Bretagne, délimité par une côte qui s'étend de la Côte d'Émeraude jusqu'aux portes du Mont Saint-Michel. Il englobe également les communes autour du pôle de Combourg et s'étend jusqu'à une vingtaine de kilomètres de Rennes.

Ce territoire, couvrant 1 082 km², abrite officiellement plus de 175 705 habitants en 2022,

Le périmètre d'intervention se définit comme suit :

- Saint-Malo agglomération ;
- Bretagne Romantique ;
- Côte d'Émeraude ;
- Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.



Aujourd'hui, 70 Communes du pays de Saint-Malo :

Baguer-Morvan	Pleine-Fougères
Baguer-Pican	Plerguer
Bonnemain	Plesder
Broualan	Pleugueneuc
Cancale	Pleurtuit
Cardroc	Québriac
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	Roz-Landrieux
Cherrueix	Roz-sur-Couesnon
Combourg	Sains
Cuguen	Saint-Benoît-des-Ondes
Dinard	Saint-Briac-sur-Mer
Dingé	Saint-Brieuc-des-Iffs

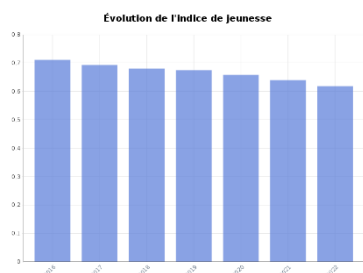
Dol-de-Bretagne	Saint-Broladre
Epiniac	Saint-Coulomb
Hédé-Bazouges	Saint-Domineuc
Hirel	Saint-Georges-de-Gréhaigne
La Baussaine	Saint-Guinoux
La Boussac	Saint-Jouan-des-Guérets
La Chapelle-aux-Filtzméens	Saint-Léger-des-Prés
La Fresnais	Saint-Lunaire
La Gouesnière	Saint-Malo
La Richardais	Saint-Marcen
La Ville-ès-Nonais	Saint-Méloir-des-Ondes
Lancieux	Saint-Père Marc en Poulet
Lanrigan	Mesnil-Roc'h
Le Minihic-sur-Rance	Saint-Suliac
Le Tronchet	Saint-Thual
Le Vivier-sur-Mer	Sougéal
Les Iffs	Tinténia
Lillemer	Trans-La-Forêt
Longaulnay	Trémeheuc
Lourmais	Trémereuc
Meillac	Trévérien
Miniac-Morvan	Trimer
Mont-Dol	Vieux-Viel

Le pays de Saint-Malo est ainsi diversifié et a un des territoires les plus larges du département d'Ille et Vilaine, allant de zones urbaines à Saint-Malo et Dinard à des communes rurales, littorales et rétrolittorales.

Analyse démographique de la population âgée sur le territoire :

Le territoire du pays de Saint-Malo connaît depuis deux décennies une transformation démographique profonde, marquée par un vieillissement rapide et durable de sa population. Cette évolution, déjà perceptible, va s'accroître dans les années à venir, faisant du territoire l'un des plus impactés à l'échelle départementale.

- Un tiers des habitants a plus de 60 ans dans le pays de Saint-Malo, contre un sur quatre en 1999. Toutes les intercommunalités présentent une part significative de personnes de plus de 60 ans
- L'indice de jeunesse (rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans) est de 0,62 en 2022, un indicateur particulièrement bas qui témoigne d'un déséquilibre démographique fort.



- Ce vieillissement concerne l'ensemble des tranches d'âges supérieures confirmant une forte augmentation des 60-74 ans et des 75 ans et plus.

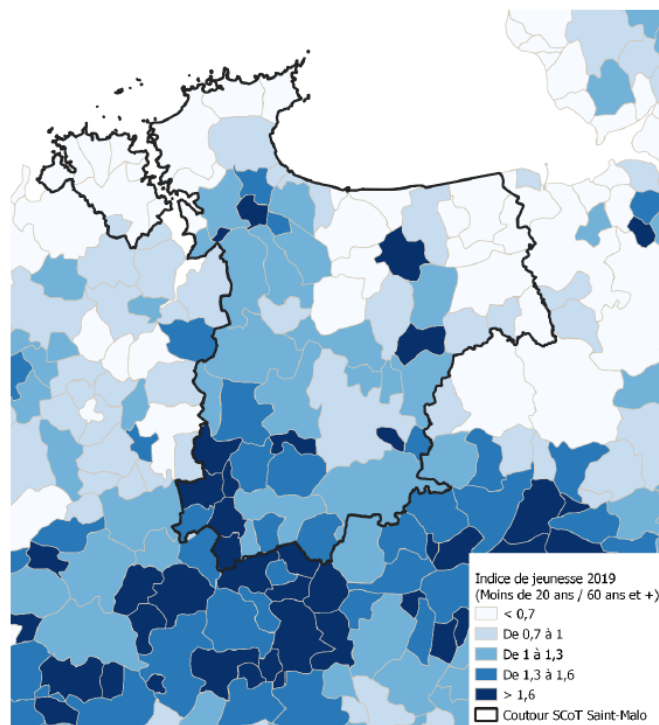
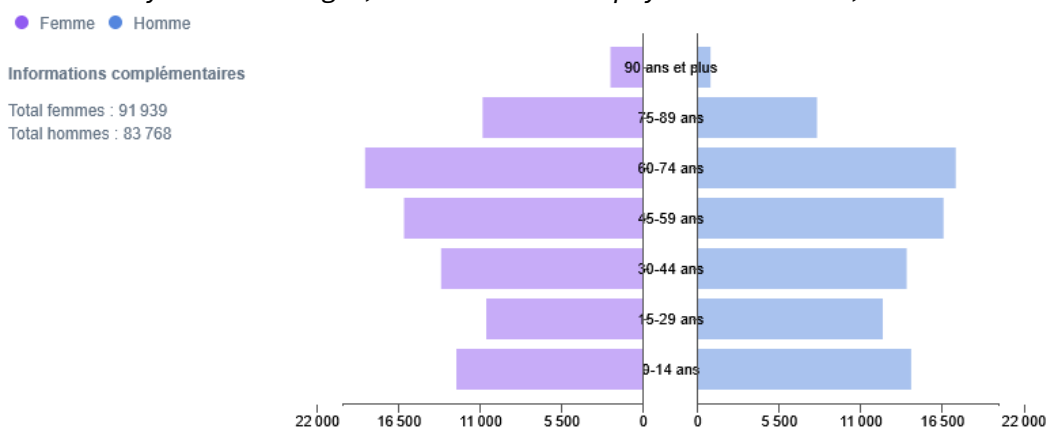


Illustration 5 : Indice de jeunesse au sein des communes du Pays de Saint-Malo en 2019
Source : INSEE RP

Si la dynamique de vieillissement est partagée, on observe une nette différence en termes de structure de population entre les 4 EPCI.

SMA et surtout la CCCE se démarquent par la part importante des plus de 60 ans, là où la CCPDBMSM et la CCBP connaissent une natalité plus importante.

Pyramide des âges, Communautés du pays de Saint-Malo, 2022



Communauté de commune Côte d'Émeraude

- 7 701 personnes de 60 à 74 ans
- 5 068 personnes de 75 ans et plus
 - ➡ 44,3 % de la population totale a 60 ans ou plus
 - ⚠ C'est la proportion la plus élevée de personnes âgées sur l'ensemble du territoire.
 - Dont 1917 personnes de 75 ans ou plus vivant seules soit 45.6 % de l'effectif

Communauté de communes du Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

- 4 934 personnes de 60 à 74 ans
- 2 908 personnes de 75 ans et plus
 - ➡ 32,8 % de la population totale
 - Dont 1140 personnes de 75 ans ou plus vivant seules soit 47.8 % de l'effectif

Communautés de communes de la Bretagne Romantique

- 5 588 personnes de 60 à 74 ans
- 3 217 personnes de 75 ans et plus
 - ➡ 24,1 % de la population totale
 - 🚫 C'est la part la plus faible de personnes âgées parmi les quatre intercommunalités.
 - Dont 1068 personnes de 75 ans ou plus vivant seules soit 40,9 % de l'effectif

Saint-Malo Agglomération

- 19 504 personnes âgées de 60 à 74 ans
- 11 855 personnes âgées de 75 ans et plus
 - ➡ 36,2 % de la population totale a 60 ans ou plus
 - Dont 4707 personnes de 75 ans ou plus vivant seules, soit 45.7 % de l'effectif
 - ✅ C'est la plus forte population âgée en valeur absolue du territoire.

Données –Insee – 2022

Le poids démographique important des personnes âgées dans certaines zones littorales (Côte d'Émeraude, Saint-Malo Agglomération), concentrent des populations plus âgées et souvent isolées. La Côte d'Émeraude affiche un véritable défi en termes de vieillissement avec près d'une personne sur deux ayant plus de 60 ans.

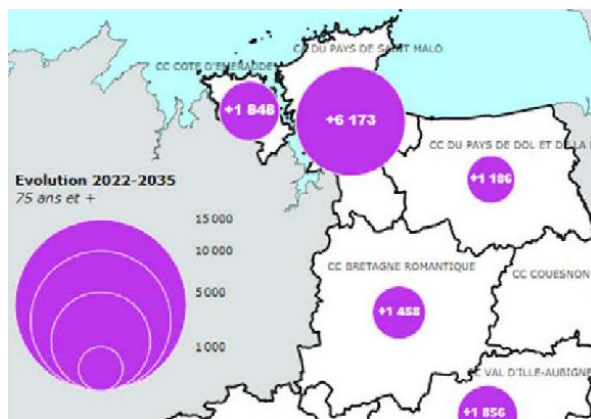
Ces dynamiques sont particulièrement marquées sur la zone littorale, attractive pour les retraités mais présentant des fragilités d'accès aux services, notamment pour les personnes âgées isolées ou dépendantes.

Au total, le territoire du pays de Saint Malo regroupe 60 000 personnes de 60 ans et + soit 38 % de la population totale du pays.

Les projections sur le territoire :

Le vieillissement de la population va s'accélérer fortement sur le territoire.

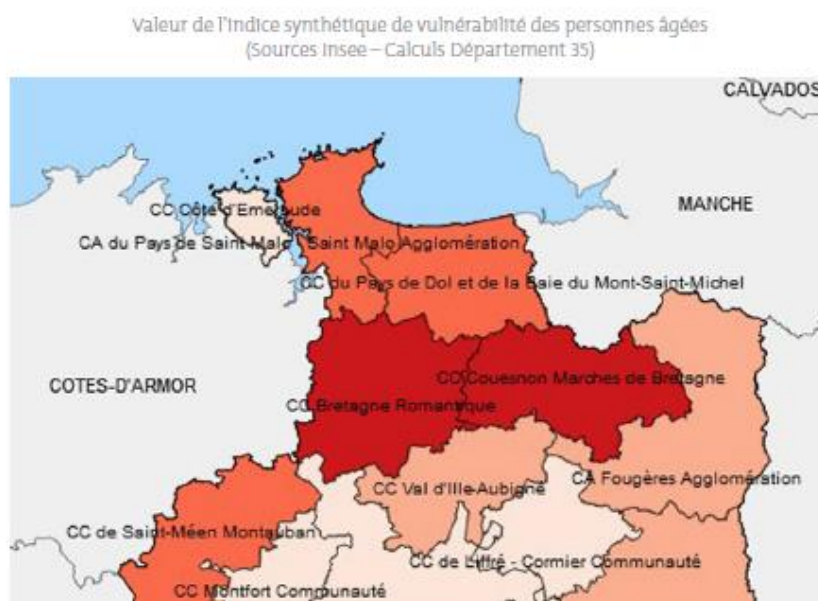
- Le pays de Saint-Malo, en tant que territoire littoral non métropolitain, concentrera une part importante de la croissance des 75 ans et plus dans les années à venir.
- La contribution de chaque EPCI à l'accroissement (en volume et en %) de la population âgée de 75 ans et plus de 2022 à 2035 est inégale sur le territoire du pays.
 - les EPCI qui vont connaître une baisse ou stagnation du nombre des 60-74 ans et une forte hausse du nombre des plus de 75 ans et + de 2022 à 2035 : Côte Émeraude avec + 1800 personnes soit + 4%, Saint-Malo Agglomération avec + 6200 personnes soit + 12%, Pays de Dol et de la baie avec + 1200 personnes soit 2%
 - L' EPCI qui va connaître une hausse du nombre des 60-74 ans et une forte hausse du nombre des plus de 75 ans est la Bretagne Romantique avec + 1500 personnes représentant 3 %



Cette croissance s'opérera dans un contexte :

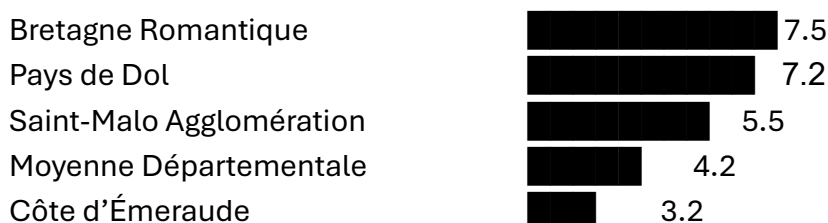
- D'éloignement des équipements spécialisés, en particulier dans les secteurs ruraux ou périurbains.
- De tensions sur l'offre de soins et de services d'aide à domicile, dans un contexte national de raréfaction des professionnels.
- De fragilité accrue pour certains publics : personnes âgées isolées, revenus modestes, aidants familiaux en situation d'épuisement, etc.

L'indice de vulnérabilité :



Indicateur (1 à 10)	Moyenne Départementale	Bretagne Romantique	Pays de Dol	Saint-Malo Agglo	Côte d'Émeraude
Logement ancien +4 pièces	4	9	10	9	5
Personne seule	5	6	8	10	5
Localisation hors bourg	3	8	6	0	0
Sans voiture	7	7	5	10	7
Sans diplôme	5	7	7	3	0
Aucun service de proximité	1	8	7	1	2
Score final	4,2	7,5	7,2	5,5	3,2

- Saint-Malo Agglomération est légèrement plus vulnérable que la moyenne départementale.
- Les EPCI du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint- Michel et Bretagne Romantique présentent des vulnérabilités sociales et territoriales nettement accrues
- La Côte d'Émeraude est légèrement moins vulnérable que la moyenne.



Les données issues de l'indicateur de vulnérabilité (sur une échelle de 1 à 10) montrent une situation particulièrement préoccupante pour les Communautés du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint- Michel et la Bretagne Romantique. Ces deux territoires dépassent nettement la moyenne départementale (4,2), ce qui témoigne d'un cumul de vulnérabilités et des besoins de politiques publiques renforcées (logement, mobilité, accès aux services...).

- Habitat ancien et inadapté
- Personne seule
- Isolement géographique (localisation hors bourg)
- Accès limité aux services de proximité
- Faible niveau de qualification

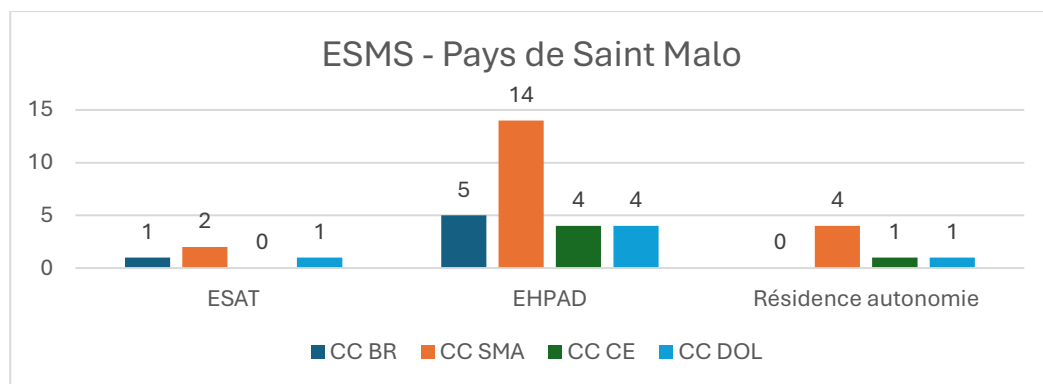
Saint-Malo Agglomération, avec un score de 5,5, reste également au-dessus de la moyenne départementale, en raison notamment d'une forte proportion de personnes sans voiture et seules. La Côte d'Émeraude affiche un score plus faible (3,2) mais n'est pas exempte de fragilités.

En corrélation avec l'indice de vulnérabilité, les deux EPCI à dominante rurale présentent un taux de pauvreté plus élevé chez les personnes âgées de 75 ans et plus (données 2020). Ce taux atteint 11,9 % pour la Communauté de communes de Bretagne Romantique et 10,8 % pour la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel. À l'inverse, les EPCI plus urbains affichent des taux plus faibles : 6,7 % pour la Côte d'Émeraude et 7,1 % pour Saint-Malo Agglomération.

Ces cumuls traduisent des besoins accrus d'adaptation de l'habitat et de l'offre de services, notamment à destination des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces éléments

justifient pleinement une approche territorialisée avec une attention renforcée pour les secteurs les plus vulnérables.

Les établissements médico-sociaux sur le territoire



Le pays de Saint Malo est marqué par la forte inégalité entre ses Communautés, avec notamment une disparité dans l'offre d'hébergement, et par manque d'alternative intermédiaires.

La prévention de la perte d'autonomie avec un développement des soins à domicile et une offre de prévention efficace sur le territoire est donc un axe d'amélioration possible pour le bien vieillir chez soi.

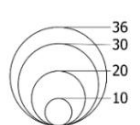
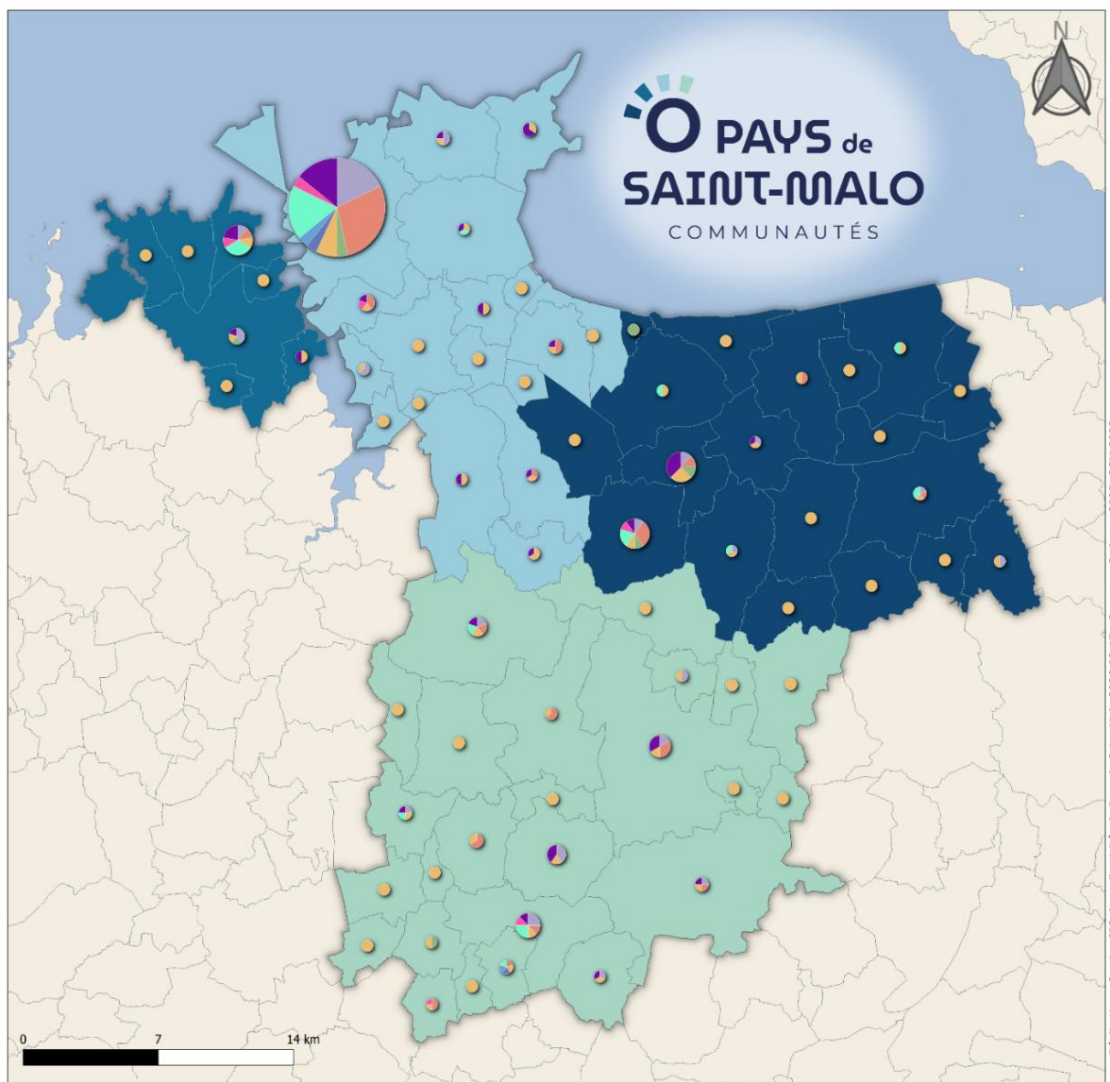
Les actions sur le territoire

Un recensement des actions financées par la commission des financeurs, c'est-à-dire des ateliers de prévention, mises en œuvre pour 2025 a été réalisé. Il en ressort que, sur le territoire, les initiatives liées à la Santé Mentale et à l'Activité Physique sont les plus nombreuses, tandis que celles concernant la santé visuelle et auditive restent peu développées. Ces dernières représentent donc des axes à renforcer dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.

Le contexte actuel pose de nouveaux défis : la raréfaction des ressources, conjuguée à l'augmentation des besoins sociaux, impose de repenser les modes d'action avec des moyens contraints. Si certains besoins des publics accompagnés sont bien identifiés et partiellement couverts, d'autres restent insuffisamment pris en charge. Il apparaît donc nécessaire de développer de nouvelles réponses adaptées aux spécificités du territoire, en s'appuyant sur les partenaires locaux. Le renforcement du travail de proximité constitue un levier prioritaire pour y parvenir.

Les zones non couvertes sont peu nombreuses, mais les disparités dans l'offre de prévention nécessitent un renforcement via l'AMI.

NB : Une identification spécifique sera menée afin de préciser la couverture sur Lancieux (22).



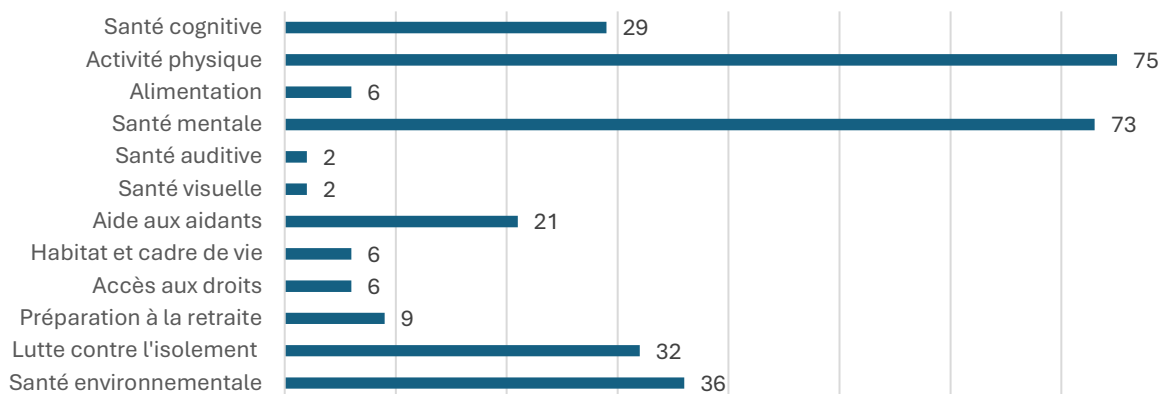
Types d'action

- Santé cognitive ■ Santé mentale ■ Aide aux aidants
- Activité physique ■ Santé auditive ■ Habitat et cadre de vie
- Alimentation ■ Santé visuelle ■ Lutte contre l'isolement

EPCI

- CC Bretagne Romantique
- CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel
- CA de Saint-Malo Agglomération
- CC Côte d'Émeraude

Actions 2025 PPA



Enjeux du diagnostic

Sur le territoire, les inégalités sociales en matière de santé et de prévention de la perte d'autonomie s'expliquent par plusieurs facteurs interconnectés. L'accès aux soins reste un enjeu majeur, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité ou résidant loin des établissements de santé.

Les différences entre zones urbaines et zones rurales accentuent ces inégalités, certaines zones rurales étant moins dotées en services et infrastructures. La répartition des structures de prise en charge, telles que les EHPAD ou autres établissements spécialisés, n'est pas homogène, ce qui limite parfois l'accompagnement disponible pour les personnes les plus fragiles.

L'offre de prévention et de soins varie également selon les secteurs, avec des initiatives et programmes plus ou moins accessibles selon les territoires.

La présence de quartiers prioritaires, comme à Saint-Malo, illustre la manière dont les facteurs socio-économiques locaux peuvent renforcer les vulnérabilités et accentuer les difficultés d'accès aux soins et aux services de prévention. Le quartier « La Découverte » de Saint-Malo, inclus dans la Politique de la Ville, présente un taux de pauvreté local autour de 38 %, illustrant des inégalités sociales à l'échelle infra-locale.

Certaines offres restent à développer selon les EPCI, notamment les plateformes de répit pour les aidants sur Bretagne Romantique, Pays de Dol et la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (hors Dinard), ainsi que les Maisons Sport Santé sur Bretagne Romantique et Pays de Dol.

Enfin, des actions sont déjà engagées, notamment en matière de lutte contre l'isolement sur Bretagne Romantique.

La programmation tient également compte des dynamiques et habitudes de vie propres à chaque territoire : les mobilités et logiques de bassin de vie (par exemple entre Dinard et Saint-Malo) influencent la participation aux actions de prévention. Une ouverture vers des communes limitrophes pertinentes est néanmoins recherchée afin d'assurer une articulation cohérente et adaptée de l'offre.